Autorité Administrative
Zone d'Investissement Spéciale
de Nkok

Investissez dans la ZIS de Nkok (Gabon)

Juillet 2025

La Zone d'Investissement Spéciale de Nkok

Historique

Après promulgation de la loi n°10/2011 du 18 juillet 2011, la Zone Economique à Régime Privilégié de Nkok est créée par **Décret n°0461/PR/MPITPTHTAT du 10 octobre 2012, puis modifiée par le Décret n°0018/PR/MPIPPPAEA du 07 mars 2023**, portant réorganisation de la **Zone Economique à Régime Privilégié de Nkok**.

La Zone d'Investissement Spéciale (ZIS) de Nkok est issue d'un partenariat public-privé entre l'Etat Gabonais et le groupe ARISE, qui ont créé une joint-venture, dénommée GSEZ SA, en charge de l'aménagement et de la gestion de la Zone.

L'Autorité Administrative de la ZIS de Nkok représente l'administration publique. Elle accompagne les investisseurs dans leurs démarches administratives via le Guichet Unique composé actuellement de 24 administrations publiques.

La ZIS de Nkok peut être constituée d'une ou de plusieurs catégories de zones ci-après :

- **Une Zone Economique à Régime Privilégié, en abrégé ZERP ;**
- **Une Zone Industrielle, en abrégé ZI ;**
- **Une Zone Industrielle à Régime Privilégié, en abrégé ZIRP ;**
- **Une Zone Commerciale, en abrégé ZC ;**
- **Une Zone Spéciale de Promotion de l'Enseignement et de la Recherche technologique, en abrégé ZSPER ;**
- **Une Zone Agricole à forte Productivité, en abrégé ZAP ;**
- **Une Zone d'Excellence Entrepreneuriale, en abrégé ZEE ;**
- **Une Zone d'Intérêt Touristique, en abrégé ZIT ;**
- **Une Zone de Services, en abrégé ZS ;**
- **Une Zone Résidentielle**.

Superficie : 1126 hectares (aménagés en 2 phases)

Phase 1

620 hectares répartis comme suit :

Zone Commerciale : 15,4 hectares destinés aux services, à l'exposition et à la commercialisation des produits " Made in SEZ Gabon ".

Zone résidentielle : 44 hectares dédiés à divers types de logements, dont plus d'une centaine déjà réalisée.

Zone industrielle : 560 hectares, aujourd'hui couverts par des entreprises venant d'Asie, d'Europe, d'Afrique et d'Amérique, opérant dans 8 secteurs industriels :
- Transformation du bois ;
- Sidérurgie/ Métallurgie ;
- Agro-alimentaire ;
- Matériaux de construction ;
- Chimie ;
- Recyclage plastique ;
- Télécommunication ;
- Pharmaceutique.

Parc à bois

Afin d'approvisionner les opérateurs du secteur bois en matières premières (grumes), la ZIS de Nkok est dotée d'un parc à bois bétonné qui s'étend sur une superficie de 38 hectares.

Aire de service logistique multimodale

Un espace comprenant un quai d'embarquement et de déchargement, une aire de stationnement, de stockage à containeurs, des magasins et aires de dédouanement, des entrepôts autour d'un réseau d'infrastructures et de transport multiforme comprenant le routier, le ferroviaire et le fluvial, afin de réduire les délais d'approvisionnement et d'évacuation des produits.

Par ailleurs, il existe un Cluster bois dédié à la 3ème transformation. Il est destiné aux PME spécialisées dans la fabrication des meubles «Made in Gabon».

Phase 2

468 hectares en cours de développement.

La ZIS de Nkok compte 68 entreprises en activité

51 entreprises opérant dans le secteur bois avec comme activités :

- Séchage
- Sciage/Rabotage
- Déroulage/Placage
- Fabrication des meubles

06 entreprises opérant dans le secteur de la sidérurgie avec comme activités :
- Fabrication de fer à béton/billettes d'acier
- Fabrication de lingots de cuivre, de plomb, d'aluminium et de bronze
- Transformation de l'or

04 entreprises opérant dans le secteur de la chimie avec comme activités :
- Mise en bouteille d'oxygène et d'acétylène
- Fabrication de batterie pour les automobiles
- Colle, résine et peinture

02 entreprises opérant dans le secteur des matériaux de construction avec comme activités la fabrication de béton et de briques industrielles.

02 entreprises opérant dans le secteur agro-alimentaire avec comme activités :
- Le forage et la mise en bouteille d'eau de table
- La gestion des boues et d'huile de palme

01 entreprise opérant dans le secteur de la production de médicaments génériques.

01 entreprise opérant dans le secteur du recyclage plastique avec comme activité la fabrication des sangles.

01 entreprise opérant dans le secteur des télécommunications.

Neutralité Carbonne

La ZIS de Nkok a obtenu en septembre 2021 la certification ISO 14064-1 en neutralité carbone. Avec cette certification de la Société Générale de Surveillance (SGS), la multinationale suisse de certification, la ZIS de Nkok devient l'une des rares zones industrielles dans le monde reconnu comme faible émetteur de carbone.

Création d'emploi au sein de la ZIS de Nkok

En juillet 2025, la ZIS de Nkok a créé environ 7000 emplois directs.

Traçabilité et légalité du bois

En plus du ministère des Eaux et Forêts qui assure la traçabilité et la légalité des grumes, la ZIS de Nkok a noué un partenariat avec un organisme indépendant qui effectue les opérations de traçabilité et de légalité des grumes au sein de la Zone d'Investissement Spéciale de Nkok.

Formation

La ZIS de Nkok abrite également trois centres de formations :

- Le Centre International Multisectoriel d'Enseignement et de Formation Professionnelle de Nkok, spécialisé dans les métiers de l'industrie ;

- Le Centre de formation sectoriel des métiers du Bois et BTP ;

- Le Centre de formation sectoriel des métiers des Technologies de l'Information et de la Communication.

Invitations à l'Investissement au régime ZERP

• 0% impôts sur les dividendes	• 100% propriété étrangère autorisée
• 0% impôts sur la propriété foncière	• 10 ans d'exonération douanière sur les importations des équipements, machines et les pièces de rechanges
• 10 ans d'exonération de l'Impôt sur les Sociétés (IS), et seulement 10% à partir de la 11e année	• Eau et électricité fournies à moindre coût
• 25 ans d'exonération de Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)	• Guichet unique disponible pour la production de services administratifs aux opérateurs
• 100% rapatriement de fonds	

Autorité Administrative
Zone d'Investissement Spéciale
de Nkok

Zone d'Investissement Spéciale de Nkok
Immeuble du Guichet Unique
B.P.: 19134 Libreville - Gabon
www.aazerp.ga

AAN-Autorité Admnistrative ZIS de Nkok
AAN-ZIS de Nkok
AAN-Autorité Admnistrative ZIS de Nkok
aan.nkok
contact@aazerp.ga

Le Guichet Unique

L'Autorité Administrative de la ZIS de Nkok dispose en son sein d'un Guichet Unique composé de 24 administrations opérationnelles pour accompagner les opérateurs dans leurs démarches administratives.

- Agence Gabonaise de Normalisation (AGANOR)
- Agence Gabonaise de Sécurité Alimentaire (AGASA)
- Agence Nationale de la Promotion des Investissements (ANPI)
- Agence Nationale de l'urbanisme, des Travaux Topographiques et du Cadastre (ANUTTC)
- Caisse Nationale d'assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS)
- Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)
- Conseil Gabonais des Chargeurs (CGC)
- Direction Générale du Commerce (DGC)
- Direction Générale des Impôts (DGI)
- Direction Générale des Douanes et des Droits indirects (DGDDI)
- Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF)
- Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature (DGEPN)
- Direction Générale des Forêts (DGF)
- Direction Générale des Industries, du Commerce du bois et de la Valorisation des Produits Forestiers (DGICVPF)
- Direction Générale de l'Industrie et de la Coordination des Activités Industrielles (DGICAI)
- Direction Générale de la Statistique (DGS)
- Direction Générale du Travail, de la Main d'œuvre et de l'Emploi (DGTMOT)
- Direction Générale de la Documentation et de l'Immigration (DGDI)
- Inspection du Travail
- Ministère des Affaires Etrangères
- Office Gabonais de la Propriété Industrielle (OGAPI)
- Pôle National de Promotion de l'Emploi (PNPE)
- Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor (DGCPT)
- Contrôle budgétaire (DGBFIP)